



La Place présente

**Appel à candidatures
LA PLACE DU CINÉMA**

1^{ère} édition

**RÉSIDENCE
COURTS-MÉTRAGES
DE 3 MOIS**

Avec le soutien du






PRÉSENTATION DE LA PLACE

La Place est le centre culturel hip-hop situé sous la Canopée aux Halles au sein d'un équipement de la ville de Paris. L'association a été créée en 2016 avec l'ambition de promouvoir la création, la production et la diffusion des disciplines hip-hop (rap, musique, danse, graff ...)

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

La Place organise un appel à candidature ayant pour objectif de détecter des talents et de les accompagner dans l'écriture et la réalisation de leur court-métrage. Ce projet est mené sous la direction de deux professionnels du cinéma, *Stéphanie CARRERAS* et *Pierre MAZINGARBE*. A travers, ce nouveau dispositif « la Place du cinéma », les dix candidats retenus seront accompagnés par une équipe de professionnels du cinéma lors des différentes étapes de l'écriture de leur scénario et acquerront des bases solides de mise en scène.

« La Place du cinéma » est un dispositif innovant de création filmique imaginé par La Place avec le soutien du Centre National du Cinéma et Google qui a pour objectif d'accompagner des jeunes entre 18 à 26 ans qui souhaitent s'initier au court-métrage.

Les candidats retenus auront ainsi l'opportunité de :

- Collaborer avec de nombreux professionnels du cinéma et du hip-hop et élargir leur réseau.
 - Se former et être accompagné dans la réalisation d'un film court.
 - Écrire le scénario de leur court-métrage dans un cadre innovant avec comme toile de fond le hip-hop et les cultures dites « urbaines ».
 - Réaliser un court-métrage.
- 

CALENDRIER

Tous les ateliers et les tournages se dérouleront à la Place **entre avril et juin 2021**.

- 23 décembre 2020 : lancement de l'appel à candidature « La Place du Cinéma ».
- **07 février 2021** : date limite de dépôt des dossiers de candidature.
- 22 février 2021 : annonce des résultats de présélection.
- Semaine du 1^{er} mars 2021 : entretien oral des candidats présélectionnés devant un jury.
- 11 mars 2021 : annonce de la sélection des dix candidat(e)s retenu(e)s.
- **Avril – Juin 2021** : participation au dispositif (ateliers écriture scénaristique, techniques, réalisation de courts métrages...). Tournages.

RÈGLEMENT

ARTICLE 1 : L'ORGANISATEUR

Association La Place, 10 passage de la Canopée, 75001 Paris / Tel 0170224548

Mail : cinema@laplace-paris.com

ARTICLE 2 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le dispositif s'adresse aux jeunes talents :

- Ayant entre 18 et 26 ans,
- Créatifs, passionnés, dynamiques, débrouillards,
- Intéressés par la culture hip-hop
- Les propositions présentées devront avoir la Culture hip-hop au sens large ou les cultures dites « urbaines » comme cadre de référence.
- Aucune condition de diplôme requise
- Investissement solide demandé
- Inscription seul(e) ou en binôme

ARTICLE 3 : INSCRIPTION

Pour participer au dispositif, les candidat(e)s doivent faire parvenir à La Place au plus tard le **07 février 2021** un dossier de candidature via le formulaire de candidature, comprenant les pièces suivantes :

- Une vidéo de 5 minutes max. libre et créative permettant de se présenter, de présenter son intention scénaristique (*personnages, situation, idée, lieu, dialogues...*), son synopsis (*résumé de l'histoire*), une séquence dialoguée, une idée de bande son ou un morceau de musique référent... Soyez créatifs !
- Transfert des vidéos : Soit par wetransfert (*poids des fichiers 200 mo max.*), soit par lien YouTube ou Vimeo (*via le formulaire ci-dessous*)
- Remplir [le formulaire suivant](#)
- La photocopie de la pièce d'identité du candidat (*via le questionnaire Google Form*)

CONDITIONS DU TOURNAGE

- Unité de lieu : tous les tournages devront se dérouler à La Place (*situé au cœur de Paris sous la Canopée des Halles*), disposant d'une salle de concert, d'une grande salle polyvalente avec gradins, de studios de musique et de danse, de salles de réunions, d'un grand escalier, d'un bar ...
- Création d'un court-métrage de 5 minutes maximum.
- Contenus du dispositif : ateliers techniques, rencontres de professionnels, soutien à la création, tournages, rencontres artistiques, diffusion publique des courts-métrages réalisés...

MODALITES DE SELECTION DES CANDIDATS

- 1^{ère} étape de sélection : à partir des vidéos de 5 minutes maximum transmises
- 2^{ème} étape de sélection : à partir d'un entretien oral devant un jury professionnel
- 10 candidats sélectionnés au final bénéficieront du dispositif d'accompagnement

Attention, tout dossier incomplet ne pourra être examiné

Les candidats doivent s'inscrire via ce [ce formulaire](#)

Contact et questions : cinema@laplace-paris.com

